

L'occupation du lycée Jean Quarré par des migrants : cause des réfugiés et cause d'un quartier

Isabelle Coutant

Les flux de migrants cherchant refuge en Europe depuis l'été 2015 ont donné lieu à leur installation de fortune, légale ou non, dans divers lieux des villes. Quel est l'impact de cette présence à l'échelle des quartiers, de leurs dynamiques de voisinage ? Entre solidarités, engagements et tensions, l'enquête conduite par Isabelle Coutant sur l'occupation d'un lycée désaffecté place des Fêtes à Paris éclaire ces recompositions.

À l'été 2015, le quartier populaire et multiculturel de la place des Fêtes, situé dans le nord-est parisien, a été l'un des lieux emblématiques de la « crise migratoire¹ ». Pendant trois mois, des « migrants et réfugiés² », accompagnés de « soutiens³ » bénévoles, y ont occupé un ancien lycée désaffecté. Un collectif, « La Chapelle en lutte », né en juin 2015 après l'évacuation des campements situés au métro La Chapelle, a revendiqué l'occupation. Les migrants étaient environ 150 à leur arrivée et 1 404 le jour de l'évacuation selon la préfecture ; essentiellement des hommes, pour beaucoup originaires de la corne de l'Afrique et d'Afghanistan. À l'échelle du quartier, cela a constitué un événement au sens fort du terme, qui a pu donner l'impression, brutale, d'être au cœur d'un monde en déroute. C'est d'abord en tant qu'habitante et parent d'un enfant scolarisé dans le collège voisin du bâtiment occupé que j'ai été confrontée à la situation. Puis j'ai décidé d'engager une recherche afin d'en appréhender les effets dans le quartier⁴.

Au mois de septembre 2015, je me suis rendue dans les différentes réunions organisées localement, pour repérer les prises de position des uns et des autres. J'ai aussi interviewé des élus et des acteurs locaux. Après l'évacuation du bâtiment, j'ai réalisé des entretiens avec les voisins – majoritairement des voisines – qui s'étaient engagés auprès des réfugiés. Qui étaient-ils ? Quel avait été le moteur de leur engagement ? En parallèle du recueil de ces récits, j'ai tenté d'accéder à une autre parole, plus difficile à appréhender, celle de ceux qui s'étaient montrés hostiles ou particulièrement inquiets durant l'occupation. Qu'est-ce qui les différenciait des précédents ? Et que restait-il, pour chacun, du passage des migrants ?

¹ Karen Akoka met en cause ce terme, qui sous-entend une croissance exponentielle des flux menaçante pour nos systèmes socio-économiques, à l'encontre des travaux scientifiques qui la relativisent, et souligne en revanche la crise des politiques d'asile. Voir : « Crise des réfugiés, ou des politiques d'asile ? », *La Vie des idées*, 31 mai 2016, URL : www.laviedesidees.fr/Crise-des-refugies-ou-des-politiques-d-asile.html.

² L'appellation utilisée ici, « migrants et réfugiés », désigne un groupe hétérogène qui rassemble des exilés aux statuts divers, et qui n'ont pas encore – et pour beaucoup n'auront pas – le statut de réfugié.

³ C'est la manière dont ceux-ci se désignent.

⁴ Celle-ci a fait l'objet d'un mémoire intitulé *Au cœur du monde. Les migrants en bas de chez soi*, présenté dans le cadre d'un dossier d'habilitation à diriger des recherches le 20 juin 2017 à l'université Paris-Nanterre et à paraître au Seuil en 2018.

Enjeux locaux : un quartier populaire longtemps délaissé

La place des Fêtes a fait l'objet d'une opération immobilière de grande envergure dans les années 1970 : les petits immeubles et les maisons ont été rasés et remplacés par de hautes tours, majoritairement du logement social (HLM et ILM). Aucun équipement n'a été prévu, mis à part les écoles, pour les habitants. Dès ce moment-là, la revendication d'équipements collectifs a été un enjeu pour les acteurs engagés localement. Revendication pendant longtemps restée lettre morte, hormis l'obtention de quelques mètres carrés pour une Maison des associations, puis la construction d'un centre d'animation il y a quelques années. En 2014, la ville de Paris s'engage à transformer l'ancien lycée Jean Quarré en médiathèque avant la fin de la mandature – le 19^e arrondissement est alors le seul arrondissement dépourvu de médiathèque –, ce qui représente une victoire de taille pour les habitants et les élus locaux engagés autour de ce projet.

Lorsque la mairie de Paris annonce début août 2015, quelques jours après le début de l'occupation, que l'ex-lycée Jean Quarré va être transformé en centre d'hébergement d'urgence pour plusieurs années, les habitants les plus investis dans les projets de réaménagement urbain se sentent trahis. Par une lettre du 21 août, tout en affirmant sa solidarité avec les réfugiés, l'association des Amis de la place des Fêtes⁵ exprime son attachement au projet de médiathèque et son souhait que des arrondissements socialement plus favorisés soient sollicités sur des « fonctions de solidarité » envers les populations démunies. L'association s'interroge sur les conséquences de l'occupation pour le collège voisin du bâtiment, déjà stigmatisé. Et elle pointe les difficultés du quartier.

La place des Fêtes, malgré le processus de gentrification alentour (autour de l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville – métro Jourdain – et dans le quartier de la Mouzaïa), est en effet restée un quartier populaire, notamment du fait de la forte proportion de logements sociaux. Plus de la moitié des ménages de la place⁶ vit en logement social, pour moins de 20 % des habitants du 19^e arrondissement, et 30 % de la population parisienne. Le quartier s'est paupérisé depuis les années 1990 et le taux de chômage⁷ sur la place atteint 16 % en 2012 (10 % pour la capitale et 9,3 % pour l'ensemble du territoire métropolitain). La place des Fêtes est, par ailleurs, un quartier cosmopolite, terre d'accueil pour chaque nouvelle vague migratoire depuis le début du xx^e siècle. D'après les données du recensement 2012 de l'INSEE, les pourcentages d'étrangers (15 %) et d'immigrés (25 %) sont nettement plus élevés que sur l'ensemble du territoire métropolitain (6,1 % d'étrangers et 8,8 % d'immigrés), et en augmentation depuis les années 1990, contrairement à la tendance parisienne. Ce sont aujourd'hui des populations des anciennes colonies du Maghreb et d'Afrique qui sont surreprésentées dans le quartier⁸. Ces dernières années, du fait de la vente à la découpe d'anciens immeubles locatifs, plusieurs centaines de familles chinoises s'y sont également installées.

L'îlot⁹ qui englobe le lycée occupé, le collège, l'école maternelle, la crèche et les barres alentour fait partie des IRIS¹⁰ les plus populaires de la place. 90 % des habitants vivent en logement social. Le taux de chômage y est également plus élevé (21 %). Les immeubles HLM qui longent le lycée ont été récemment classés en « contrat de ville¹¹ ».

⁵ Cette association a été créée fin 2012 par de jeunes écologistes, habitants du quartier. Ceux qui s'impliquaient localement depuis des décennies, membres des classes moyennes désormais proches de la retraite, les ont rapidement rejoints. C'est cette association qui a porté le projet de médiathèque.

⁶ Ce que l'on nomme ici place des Fêtes correspond dans le recensement de l'INSEE aux IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique) numéros 7511904, 7511905, 7511909, 7511910 et 7511911, immédiatement connexes, ce qui représente environ 11 000 habitants.

⁷ Taux de chômage déclaratif lors du recensement de l'INSEE.

⁸ Antoine Brès et Thierry Sanjuan. 2011. *Atlas de Paris*, Paris : Éditions Autrement.

⁹ Cet îlot correspond pour l'INSEE à l'IRIS « Amérique 4 », numéro 7511904.

¹⁰ IRIS : îlots regroupés pour l'information statistique.

Figure 1. Vue de l'ex-lycée Jean Quarré dans son contexte urbain



© Isabelle Coutant.

L'occupation du lycée, facteur de tensions dans le quartier

Les élus socialistes et écologistes de l'arrondissement – qui ont porté le projet de médiathèque – ont été mis devant le fait accompli de l'occupation et de son acceptation par la mairie centrale au début du mois d'août 2015. Dès lors, les élus de gauche de l'arrondissement se trouvent face à un dilemme : comment exprimer le soutien aux migrants tout en respectant les engagements pris vis-à-vis des électeurs ?

Ils demandent à la mairie de Paris d'assurer un « équilibre entre les territoires ». Et ils tentent d'alerter les états-majors sur les spécificités du contexte local et sur la configuration des lieux. Un élu confie : « On ne peut pas opposer les populations les unes aux autres, sinon on fait le jeu du Front national. [...] Il n'y aurait rien de pire que de ne pas faire la médiathèque en disant qu'on ne la fait pas parce qu'il y a les migrants. » Il en prend pour preuve le fait que le Front national a distribué un tract spécial « Jean Quarré » dans les boîtes aux lettres au début du mois de septembre, basé sur cet argument. Le tract est intitulé « Lycée Quarré : mafia et prostitution à deux pas de vos enfants ! ». Il y est écrit : « Ce devait être une médiathèque, c'est un nid de saleté, de maladie et de crime. »

Les inquiétudes des élus augmentent au début du mois de septembre. Le nombre de migrants ne cesse d'augmenter et les dons d'affluer – notamment après la médiatisation entourant la mort du petit Aylan sur une plage turque – sans qu'une organisation efficace soit en place¹². Les dons attirent des marginaux et suscitent des trafics. La nuit, les « soutiens » présents en journée ne sont pour la plupart plus là, des bagarres éclatent. Les relations entre la mairie d'arrondissement et le collectif La Chapelle se tendent. Cette tension est particulièrement perceptible lors d'une réunion publique organisée par la mairie initialement à l'intention des habitants : la réunion se transforme en face-à-

¹¹ Cette qualification, attribuée à la suite du recueil d'indicateurs statistiques témoignant de l'appauvrissement de la population, donne droit à des aides matérielles et à des actions ciblées (via des associations, des institutions).

¹² Il s'agit de dons de vêtements, de mobilier, de nourriture. Les dons d'argent étaient gérés par le collectif La Chapelle, mais la gestion était perçue comme relativement opaque par les migrants, ce qui a pu déclencher des conflits.

face agressive entre représentants de la mairie et militants. Les militants disent avoir perdu confiance dans les institutions au fur et à mesure des luttes antérieures, les élus leur reprochent une forme d'irresponsabilité et d'hostilité systématique. Cette situation creuse les lignes de tension dans le quartier, des conflits éclatent au café, dans les allées. Une jeune élue écologiste confie alors : « Je ne sais pas comment le quartier va ressortir de cette affaire mais, pour le moment, je ressens une grosse souffrance. Le quartier est un peu en apnée ; j'ai jamais vu ça. »

Les tensions sont particulièrement fortes dans la barre immédiatement voisine du lycée occupé, aboutissant à la scission de l'Amicale des locataires. De leurs fenêtres, les habitants ont vue sur la cour, certains sont en vis-à-vis direct. C'est une grande barre de 14 étages qui appartient au parc social intermédiaire. Dans cet immeuble cohabitent les pionniers vieillissants, employés et cadres retraités entrés dans les lieux au début des années 1970 *via* le 1 % patronal, de nombreuses familles juives, dont certaines très orthodoxes, et des familles de cadres et d'artistes quadragénaires de différentes origines.

De l'inquiétude à l'engagement : émergence de « Solidarité migrants place des Fêtes »

C'est dans cette barre particulièrement exposée qu'un collectif d'habitants se constitue, tout d'abord de manière informelle, qui va donner lieu au groupe « Solidarité migrants place des Fêtes », alternative au collectif « La Chapelle en lutte » dans la relation aux réfugiés et aux pouvoirs publics. Des femmes qui sont intervenues individuellement au cours de l'été – et qui se retrouvent certaines nuits dans l'allée pour calmer les bagarres – commencent à échanger sur leurs expériences, celles qui ont des enfants au collège appréhendent la rentrée scolaire pour les élèves dans de telles conditions. Elles sont soucieuses également des réactions d'hostilité envers les migrants qui s'expriment dans leur immeuble. Ces inquiétudes les amènent à vouloir se structurer pour pouvoir faire pression sur les autorités. Parmi ces femmes, plusieurs travaillent à domicile (comme scénariste, réalisatrice, graphiste, monteuse...), ce qui les rend particulièrement perméables à l'événement et disponibles pour y répondre¹³.

Si c'est certes l'événement et son caractère extraordinaire qui précipitent l'engagement des personnes « solidaires », il s'inscrit toutefois dans la continuité d'autres engagements locaux pour lesquels les quadragénaires du groupe se sont mobilisés en tant que parents. D'une manière générale, ils/elles luttent depuis des années contre l'évitement scolaire. Cet attachement à une mixité « réelle » (le « vivre ensemble, ça ne se théorise pas, ça se pratique ») est sans doute le trait qui caractérise le mieux ce groupe. Ces parents se sont déjà mobilisé(e)s au sein de Réseau éducation sans frontières (RESF) au milieu des années 2000¹⁴, puis pour le maintien du collège dans le réseau d'éducation prioritaire. Lorsque les réfugiés arrivent au lycée, cette lutte est encore proche. Le drapeau constitué pour l'occasion est toujours visible le long de la pyramide, au centre de la place. Au début, face à l'occupation du lycée Jean Quarré par les migrants, l'anticipation du nouveau combat à mener déclenche de la colère. Certains parents expriment leur inquiétude de voir tous les efforts des années précédentes pour revaloriser l'image de l'établissement anéantis. Une certaine lassitude aussi. Par l'intermédiaire du groupe, l'inquiétude et la colère ressenties par beaucoup vont toutefois se transformer en volonté d'action. Et ce sont les compétences acquises, les

¹³ L'engagement du quotidien (associations de parents d'élèves, Réseau éducation sans frontières (RESF)) est de manière générale un engagement féminin. Plus largement, ce sont tous les métiers des « choses humaines », qui amènent à s'occuper de son prochain, qui sont investis par les femmes, la sphère militante n'étant de ce point de vue qu'un prolongement de logiques sociales plus profondes. Sur ce point, voir notamment John Wilson et Marc Musick. 1997. « Who Cares? Toward an Integrated Theory of Volunteer Work », *American Sociological Review*, vol. 62, p. 694-713.

¹⁴ Sur les déterminants de cet engagement, voir Lilian Mathieu. 2010. « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontières », *Sociologie*, vol. 1, n° 3, URL : <http://sociologie.revues.org/587>.

liens d'amitié tissés au cours des luttes antérieures et le capital d'autochtonie¹⁵ accumulé qui vont permettre à ce nouvel engagement de se structurer très rapidement, à la fois dans le soutien des migrants au quotidien et pour faire pression sur les institutions.

Les mails circulent sur une liste collective (progressivement jusqu'à une trentaine par jour), des lettres sont rédigées à l'intention du lycée occupé et des pouvoirs publics. Ces habitants alertent de façon concertée quant à la situation sanitaire et à l'insécurité du lieu. Ils demandent au maire d'arrondissement, à la maire de Paris et à la préfecture d'intervenir pour améliorer les conditions de vie au sein du bâtiment. Aux occupants du lycée, il est demandé de prendre en compte l'environnement et de se faire discrets. Pour qu'un squat soit toléré par le voisinage, il faut en effet qu'un certain nombre de conditions soient respectées, certaines stratégies de présentation de soi qui manifestent une acceptation des normes de voisinage¹⁶, or tel n'est pas le cas ici, l'enjeu étant au contraire, pour les militants du collectif La Chapelle, de rendre la cause particulièrement visible à l'extérieur, la visibilité étant une ressource pour la médiatisation.

Le 25 septembre 2015, le tribunal administratif de Paris, saisi par la ville, donne un mois aux occupants pour quitter le lycée, compte tenu de l'insécurité et de l'insalubrité des lieux. La ville annonce de son côté qu'il n'y aura pas d'expulsion sans proposition d'hébergement. En attendant, rien n'est prévu pour améliorer les conditions de vie des occupants à l'intérieur du lycée. Le bâtiment est finalement évacué le 23 octobre, après plusieurs bagarres en pleine journée, dont l'une obligeant à mettre les collégiens à l'abri pour éviter les projectiles. Les autorités tiennent leur promesse – au moins temporairement – de reloger tous les occupants sans distinction de statut (« dublinés¹⁷ » et sans-papiers inclus). L'évacuation dure quatre heures et nécessite une trentaine de bus pour près de 1 400 personnes. Une centaine de migrants, arrivés trop tard d'autres endroits pour rejoindre le lycée, restent sur place, avant d'être emmenés place de la République par des militants du collectif La Chapelle. Cela marque le début d'une succession de nouveaux campements entre République et la Chapelle qui s'étaleront jusqu'à l'ouverture du centre d'accueil par la ville à la porte de la Chapelle fin 2016 (qui sera toutefois de taille insuffisante pour absorber les nouveaux flux).

De l'intolérable : à propos des « hostiles »

Les habitants hostiles à l'occupation du lycée ne se sont pas exprimés publiquement en tant que collectif ; l'hostilité est restée relativement confinée dans les appartements, les couloirs, les allées. Il n'en demeure pas moins que l'événement a laissé des traces, continuant d'alimenter les craintes dans son sillage. Alors que les personnes mobilisées ont pu exorciser leurs peurs à travers l'action et le collectif, les hostiles, restés à distance, silencieux, en portent encore le ressentiment¹⁸. Lors des élections régionales de décembre 2015, le Front national atteint au premier tour 15,58 % des

¹⁵ Le capital d'autochtonie est un capital social ancré dans un espace géographique (un village, un quartier), une capacité à avoir prise sur son espace de résidence du fait d'une forte implication dans les sociabilités locales. La notion a été proposée par Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon puis précisée et étendue par Jean-Noël Retière (« Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, 2003, p. 121-143). Si elle est habituellement utilisée à propos des classes populaires, elle convient également pour les fractions des classes moyennes et supérieures ici étudiées.

¹⁶ C'est du moins ce que j'avais observé dans *Politiques du squat. Scènes de la vie d'un quartier populaire*, Paris, La Dispute, 2000.

¹⁷ Les « dublinés » sont ceux dont les empreintes ont été relevées dans un autre pays d'Europe, avant leur arrivée en France. En vertu des accords de Dublin, ils doivent en principe retourner faire leur demande d'asile dans ce pays, mais lorsqu'il s'agit des pays d'Europe du Sud et de l'Est, les migrants préfèrent rester illégalement en France le temps de pouvoir y déposer leur demande, au bout de quelques mois.

¹⁸ Lors des entretiens réalisés deux ou trois mois après l'évacuation, les habitants heurtés par l'occupation manifestaient encore leur émotion (voir le chapitre 4 du livre à paraître, précédemment cité). Un gardien de la résidence voisine que j'interrogeais à ce sujet a menacé de me faire sortir physiquement, outré d'apprendre que j'étais intervenue au lycée – « vous êtes avec eux, les bobos ! Mais vous vivez pas ici, vous ! ».

suffrages exprimés dans le bureau de vote voisin du lycée Jean Quarré (bureau 36), soit cinq points de plus que pour l'ensemble de l'arrondissement (10,38 %). Cela peut paraître peu au regard des résultats nationaux, mais cela traduit une augmentation relative par rapport aux élections municipales de 2014 (9,79 %) supérieure à celles des bureaux alentour dont les votants, habitant plus à distance du lycée, ont été moins exposés à l'événement. C'est la première fois depuis les présidentielles de 2012 que ce bureau prend la tête du vote pour le Front national sur la place. Le parti socialiste est particulièrement sanctionné : il n'atteint que 30,2 %, soit nettement moins que dans les autres bureaux, où il est plus proche de 40 %, quand lors des autres scrutins les scores pour le PS étaient équivalents. La sanction pour le PS ne se traduit pas seulement par une montée du vote FN, mais aussi par une augmentation du vote pour les Verts et le Parti communiste.

Figure 2. L'escalier extérieur de l'ex-lycée Jean Quarré



© Isabelle Coutant.

Les entretiens réalisés avec des habitants heurtés par l'occupation du lycée manifestent une certaine compréhension envers ceux qui, dans le voisinage, expriment leur sympathie pour le Front national¹⁹. Parmi les habitants particulièrement inquiets durant l'occupation du lycée, des familles Loubavitch ainsi qu'une partie des personnes âgées, se sentant depuis plusieurs années dépossédées par les transformations du quartier. Parmi eux, également des immigrants dont la trajectoire sociale a relevé d'une ascension quasi miraculeuse et qui se sont sentis menacés de déclin face à cette cohabitation forcée. Une femme originaire d'une famille très pauvre de l'île Maurice, devenue cadre, naturalisée française depuis quelques années, confie *a posteriori* : « Le drame, c'est que l'arrivée des migrants remettait en cause notre présence à nous, on ne se sentait plus légitimes... [...] On reste où on se sent des racines. Et peut-être que quand les migrants sont arrivés, certaines personnes se sont senties déracinées. » Elle s'inquiète en outre de l'accueil de ces nouveaux venus dans un quartier qui abrite déjà de nombreuses familles immigrées : « Dans le quartier, c'est l'école et le CMP – centre médico-psychologique – qui nous intègrent. Et c'est un très gros travail. Et nous, on en est là, il y a eu tout ce travail qui nous a enracinés. Alors imaginez ces personnes qui arrivent ! »

L'occupation du lycée Jean Quarré par des migrants à l'été 2015, en pleine « crise migratoire », a été pour le quartier environnant un événement, dans un premier temps, clivant. Certains ont décrit le quartier comme « coupé en deux ». Les voisins qui ont publiquement manifesté leur solidarité aux côtés des migrants appartiennent de manière générale massivement aux catégories intellectuelles et artistiques. D'autres catégories sociales ont pu manifester leur solidarité mais de manière plus ponctuelle et/ou plus individuelle, sans se constituer en groupe de pression. Dans tous les cas, ce sont majoritairement des femmes qui sont intervenues au quotidien. À la différence du collectif La Chapelle et des nombreux jeunes « soutiens », le groupe Solidarité migrants a été aussi porteur d'une autre cause, celle du quartier – quartier populaire, pluriethnique, pluriconfessionnel – qu'il s'est agi de préserver, et, corollaire, du collège dans lequel leurs enfants étaient scolarisés. Du côté des habitants profondément heurtés par l'occupation du lycée, les appartenances sociales, générationnelles et culturelles sont multiples, mais ils ont en commun une vulnérabilité face à l'événement, qu'ils soient âgés, isolés ou angoissés par le déclassement lorsque leur position a été difficilement conquise. Ce qui a été le plus insupportable, c'est le non-respect des règles de voisinage, en matière de bruit et de propreté, interprété comme un manque de considération envers l'entourage et comme une absence de volonté d'« intégration ».

À ces lignes de tensions s'opposent, cependant, des facteurs de cohésion nés, eux aussi, de l'événement. La prise de conscience des fragilités locales a amené les personnes qui se sont mobilisées auprès des migrants à vouloir s'impliquer davantage dans le quartier pour « refaire lien » et sortir d'un entre-soi qui isole et exclut. Cela s'est traduit notamment par la création d'un café collectif itinérant dans l'espace public. Cette dernière initiative a engendré des connections entre les catégories intellectuelles et artistiques, les mères africaines mobilisées localement et une association de jeunes du quartier – jeunes des classes populaires, pour beaucoup issus de l'immigration. Compte tenu des rapprochements induits entre plusieurs de ses composantes, on peut donc penser que le quartier a bénéficié de la dynamique introduite par le choc de l'événement. Son capital social s'est en quelque sorte densifié, les relations entre acteurs locaux se sont multipliées.

Pour les habitants investis dans le projet de médiathèque, l'histoire laisse toutefois un goût amer, la mairie ayant finalement décidé de pérenniser le centre d'hébergement dans l'ancien lycée. La place des Fêtes obtiendra en principe une médiathèque, mais dans d'autres locaux, d'une superficie réduite de moitié par rapport au projet initial. Cela indique, en creux, la promptitude avec laquelle les élites politiques, y compris de gauche, délaissent les quartiers populaires, pourtant en première ligne dans l'accueil des nouvelles populations.

¹⁹ Voir sur ce sujet l'ouvrage à paraître précédemment cité (chapitres 1 et 4).

Isabelle Coutant est sociologue à l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux – CNRS ; UMR 8156, U997). Elle travaille sur la précarisation des classes populaires, au croisement de la sociologie urbaine, de la sociologie des institutions et de la sociologie de l'immigration. Ses recherches reposent sur des enquêtes ethnographiques menées en région parisienne. Elle est l'auteur de *Politiques du squat. Scènes de la vie d'un quartier populaire* (La Dispute, 2000), *Délit de jeunesse* (La Découverte, 2005), *Troubles en psychiatrie* (La Dispute, 2012), et co-auteur de *La France des « petits-moyens »* (La Découverte, 2008) et *Juger, réprimer, accompagner* (Seuil, 2013).

Pour citer cet article :

Isabelle Coutant, « L'occupation du lycée Jean Quarré par des migrants : cause des réfugiés et cause d'un quartier », *Métropolitiques*, 13 novembre 2017. URL : <http://www.metropolitiques.eu/L-occupation-du-lycee-Jean-Quarre-par-des-migrants-cause-des-refugies-et-cause.html>.